



MAIRIE DE PLOUDANIEL

Construction d'une maison médicale et sociale à PLOUDANIEL

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
PROCEDURE ADAPTEE RESTREINTE**

MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE

1. Maître d'Ouvrage :

Commune de PLOUDANIEL
Coatdaniel
29260 PLOUDANIEL
Tél 02 98 83 61 57 – fax 02 98 83 74 94
mairie.ploudaniel@wanadoo.fr

2. AMO :

SA d'H.L.M. d'ARMORIQUE
ARMORIQUE HABITAT
Parc d'Innovation de Mescoat 29419 LANDERNEAU CEDEX
Mme Angélique NICOLAS
angelique.nicolas@armorique-habitat.fr
Tél 02.98.85.42.23

3. Mode de passation choisi :

Procédure adaptée restreinte avec possibilité de négociation passée selon les articles 27 et 90 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

4. Objet du marché :

- Lieux d'exécution : Ploudaniel (29)
- Nature des prestations :

Marché de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la construction d'une maison médicale et sociale.

Durée prévisionnelle de la mission et d'exécution : Les délais sont fixés dans l'acte d'engagement et ne peuvent en aucun cas être modifiés :

→ Exécution des documents d'études = début mars 2017 à fin juin 2017.

→ Exécution des travaux (hors VRD à la charge du maître d'ouvrage) = 14 mois à compter du lancement des ordres de services.

Le marché fait l'objet d'un lot unique : Il n'est pas prévu de décomposition en tranches.

Coût prévisionnel total des travaux : 500 000 € HT

Missions

Missions de base	ESQ, APS, APD y compris PC (permis de construire), PRO, DCE, VISA, ACT, DET, AOR
Mission complémentaire	OPC

5. Justificatifs à produire :

Les candidats devront produire un dossier complet comprenant les éléments indiqués ci-dessous (repris à l'article 5 du règlement de la consultation et de ses annexes) et tels que prévus aux articles 44 et 48 à 55 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et par l'arrêté du 29 mars 2016 :

- la déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 ; (*Annexe I*)
- les renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L 5212-1 à 5212-11 du Code du travail ;
- la lettre de candidature (DC 1) (*Annexe II*)
- le formulaire DC2 (*Annexe III*) accompagné des renseignements sur les garanties de capacité économique, financière et technique du candidat conformément à l'article 44 de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.

6. Retrait du dossier de consultation:

Le dossier est disponible en ligne sur la salle régionale des marchés publics :

www.megalisbretagne.org

ou par mail auprès de la mairie de Ploudaniel : mairie.ploudaniel@wanadoo.fr

7. Sélection des candidatures et jugement des offres :

Les candidatures seront analysées et sélectionnées en deux temps :

- . Première sélection sur les références (50 %) ; les compétences (30 %) ; les moyens techniques et matériels (20 %)
- . Après analyse, notation et classement de la note organisationnelle des dossiers de candidatures sélectionnées sur le respect des délais (30 %) ; l'organisation de l'équipe (30%) ; la qualité de la méthodologie de travail (20%) ; les moyens matériels et techniques (20 %)

8. Critères de jugement des offres :

. Valeur technique pour 60 %

. Prix pour 40 %

L'étude des offres ne concernera que les candidats dont la candidature aura été sélectionnée conformément au point 7 ci-dessus.

9. Date limite de réception des offres :

Les offres parviendront à la mairie de Ploudaniel - Coatdaniel – 29260 PLOUDANIEL par lettre recommandée avec avis de réception ou seront déposées contre récépissé, pendant les heures d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 ; le samedi, de 9h30 à 11h30) avant le **lundi 13 février 2017, à 12 heures.**

Les plis cachetés porteront les mentions :

<p align="center">Marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une maison médicale et sociale NE PAS OUVRIR</p>

Le pouvoir adjudicateur préconise la transmission des documents par voie papier et accepte les plis adressés par voie électronique sur la plateforme www.megalisbretagne.org

Délai de validité des offres: 120 jours

10. Renseignements

D'ordre administratif et technique :

Mairie de Ploudaniel (Mme PENGAM Marie Pierre) Tél 02.98.83.61.57

Armorique Habitat (Mme NICOLAS Angélique) Tél 02.98.85.42.23

11. Voies de recours

Instance chargée des recours auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus :

Tribunal Administratif de Rennes – Hôtel de Bizien, 3 contour de la Motte, CS 44416 – 35044

Rennes France Tél 02.23.21.28.28 fax 02.99.63.56.84 - e-mail : greffe.ta-rennes@juradm.fr

<http://www.ta-rennes.juradm.fr>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif, 6 quai Ceineray, 44000 Nantes, tél : 02.40.08.64.33, 02.40.47.90.67

12. Date d'envoi à la publication : lundi 23 janvier 2017